



INFORMATIONS MUNICIPALES

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE LA TNT

Dans la nuit du 25 au 26 Mars prochain, une modification des fréquences de diffusion de la TNT aura lieu en Normandie.

Pour les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau, ce changement pourrait avoir pour conséquences la perte de certaines chaînes de télévision. Il faudra alors procéder à une recherche des chaînes. Si malgré cette recherche, vous n'arrivez pas à récupérer toutes les chaînes, vous pouvez vous renseigner sur le site internet www.recevoirlatnt.fr ou appeler le 09.70.81.88.18

Les téléspectateurs recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, satellite, câble) ne devraient normalement pas être concernés par ce changement.

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE

Une permanence aura lieu le **SAMEDI 30 MARS 2019 de 10h00 à 12h00** pour recevoir les inscriptions sur la liste électorale. Les personnes qui ne seront pas inscrites au 30 Mars ne pourront pas voter aux élections européennes qui auront lieu en Mai prochain.

CONCERT

LA TUNA sera en concert le

DIMANCHE 31 Mars 2019 à 16h00 à la Salle des Droits Humains

Tarif de l'entrée : 5 Euros

Réservations au 02.31.63.60.49 ou 06.32.96.68.85

Les « Tunas » sont des chorales espagnoles. Elles perpétuent une tradition remontant à l'époque de l'Espagne Médiévale. La Tuna « lexoviana » est née en 1992, avec l'objectif de faire découvrir et de diffuser en Normandie les chants, les musiques, les danses d'Espagne et d'Amérique Latine, en s'appuyant sur la richesse vocale, instrumentale et chorégraphique de leur folklore, avec une grande variété d'instruments. Cette association regroupe actuellement une quarantaine de membres, dont 6 danseuses et 7 musiciens. Les répétitions se déroulent chaque mardi de l'année scolaire à Mos@ic (Lisieux) de 18h30 à 20h15.

PERMANENCE DE LA MAIRIE ANNEXE

Nous vous informons qu'en raison d'une très faible fréquentation, la mairie annexe ne sera ouverte que le vendredi matin de 9h00 à 12h00 à compter du 3 Avril prochain.

CIRQUE

Le cirque familial Francesco CORBINI proposera des représentations à BEUVILLERS entre **le Lundi 8 Avril et le Mercredi 10 Avril 2019**. Venez nombreux assister à ce sympathique spectacle.

THÉÂTRE

La pièce de théâtre « Le Tourneseul » du Clown Sol (alias Marc FAVREAU) et Eric de DADELSEN par le Goldmund Théâtre sera jouée à la Salle des Droits Humains le

Mercredi 24 Avril 2019 à 20h30

Public : A partir de 14 ans – durée 1h15

FÊTE COMMUNALE

La fête communale est programmée les **18 et 19 Mai prochain**. Elle se déroulera aux abords de la Salle des Droits Humains. Manège auto-tamponneuse, manège pour enfants, restauration rapide seront installés. Un feu d'artifice et une retraite aux flambeaux sont également prévus.

CERCLE DE L'AMITIE

Le Cercle de l'Amitié organise un voyage au Portugal du Mardi 28 Mai au Mardi 4 Juin 2019. Le départ se fera de l'aéroport de DEAUVILLE.

Le tarif est de 1250€ en pension complète – excursions incluses. Pour une chambre individuelle prévoir 230€ de plus. Pour tous renseignements ou réservations. Prendre contact avec Madame Chantal MAUDUIT au 06.23.24.81.46 ou Madame Marie-Claude PRIEUR au 02.31.62.50.58

TENNIS

La nouvelle saison pour l'activité tennis va reprendre le 1^{er} Avril.

Les tarifs sont inchangés :
- carte famille (+ 1 invité) : 80€
- carte jeune (-18ans + 1 invité) : 40€

Si vous souhaitez prendre un abonnement, vous devez vous présenter en mairie principale à partir du Lundi 1^{er} Avril avec une photo d'identité, un chèque correspondant au montant de l'abonnement et un chèque de 8€ correspondant à la caution pour la clef du court.

LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Actuellement, les nids que vous pouvez apercevoir sont vides, toutes les ouvrières qui s'y trouvaient sont mortes et les futures fondatrices (reine) sont encore en hivernage. Les nids de l'année dernière qui n'ont pas été détruits, ne seront pas réoccupés. Certains vont s'auto - détruire avec le temps. La destruction des futurs nids commencera à partir du mois de Juillet.

Cependant, il est important que tous les nids découverts soient déclarés en mairie afin que nous puissions voir si il s'agit d'un ancien nid ou bien d'un nouveau qui devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'organisme FREDON pour destruction.

Toutes déclarations auprès de la FREDON nécessitent l'envoi **obligatoire** d'une photo du nid. Aucune déclaration ne pourra être faite sans photo du nid et précision sur son emplacement.

Petit rappel : la présence de frelons asiatiques dans votre jardin ne signifie pas forcément qu'un nid s'y trouve. Les frelons asiatiques comme tous les insectes se déplacent pour se nourrir. Cependant, un nombre important de frelons peut vous alerter sur la présence d'un nid à proximité de votre jardin.

NOUVEAU SERVICE DE LA POSTE

Le service de la Poste a mis en place un nouveau service « Proxi course repas » pour les personnes âgées et ou fragilisées. Il s'agit d'une livraison de repas à domicile assurée par votre facteur jusqu'à 6 jours sur 7.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur ce service en contactant le 3634 (0,30€ par minute + coût d'un appel)

PETITS RAPPELS

Selon la nouvelle réglementation, il est strictement interdit d'allumer des feux (broussailles ou autres) chez soi. Tout doit être emmené à la déchetterie.

La déchetterie est ouverte :


Lundi / Mercredi / Vendredi et Samedi de 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Mardi et Jeudi de 14h00 – 18h00

Les beaux jours vont arriver et les travaux de jardinage vont reprendre. Nous vous rappelons qu'une réglementation préfectorale prévoit que les travaux de jardinage et tontes de pelouses réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'engendrer une gêne pour le voisinage en raison de son intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses ect... ne doivent être réalisés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

**BOURSES
VACANCES
COLLÉGIENS**

Le Département du Calvados
t'aide à partir en vacances
cet été !



Mon quotidien, ma vie demain

Calvados
calvados.fr
LE DÉPARTEMENT

**TU ES
COLLÉGIEN ?**

Le Département du Calvados
t'aide à partir en vacances
cet été !

Centre de loisirs, stages, mini-camps,
séjours linguistiques ou thématique à
l'étranger, tu peux bénéficier d'une aide
comprise entre 50 et 150€* pour financer
une partie des dépenses liées à tes
activités de loisirs durant l'été.

**Faites votre demande en ligne sur calvados.fr
entre le 1^{er} AVRIL et le 30 JUIN !**

CONTACT boursevacances@calvados.fr

*Sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 620€ - attestation de paiement CAF de moins de 3 mois obligatoire). Montant de l'aide entre 50 et 150€ par enfant selon la nature de l'accueil ou du séjour. Ensemble des conditions d'obtention de l'aide disponibles sur calvados.fr


Mon quotidien, ma vie demain

Calvados
calvados.fr
LE DÉPARTEMENT

BEUVILLERS, le 20 Mars 2019

Le Maire,

Didier MAUDUIT



Didier MAUDUIT

Bien cordialement